



الخزينة العامة للمملكة
TRÉSORERIE GÉNÉRALE DU ROYAUME

PRESS BOOK



Bulletin mensuel
Statistiques des Finances Publiques
à fin Décembre 2017

Février 2018

SOMMAIRE

Le Matin-Eco du 30 Janvier 2018 (p.21- 22)

- Avec plus de 200,53 milliards de DH : Recettes fiscales records en 2017. (p.21)
- Chiffre du jour : 8,2 milliards de DH. (p.22)

Le Matin-Eco du 31 Janvier 2018 (p. 22)

- Chiffre du jour : 91,5 milliards de DH.

L'Opinion du 31 Janvier 2018 (p.1-3)

- Finances publiques : Légère hausse des dons des pays du Golfe.

Finances News du 02 Février 2018 (p.4-8)

- Recettes Fiscales : 200,535 milliards de DH ! c'est le montant total des recettes fiscales encaissées par le Maroc au terme de l'année 2017. (p.4)
- Exonération des droits d'enregistrement : Elan de générosité de l'Etat. (p.8)

La Vie Eco du 02 Février 2018 (p.6)

- Le chiffre : 37,6 milliards de DH : c'est le montant provisoire du déficit budgétaire au titre de l'année 2017.

Les Inspirations Eco du 05 Février 2018 (p.10)

- Trésor : Un déficit de 37 MMDH à fin 2017.

L'Economiste du 05 Février 2018 (p.3-4)

- Impôt sur les sociétés : l'Etat a encaissé 50 milliards de DH en 2017 ! (p.3)
- Le déficit budgétaire s'allège vraiment ? (p.4)

Libération du 05 Février 2018 (p.11)

- déficit budgétaire de 37,6 MMDH à fin 2017.

L'Opinion du 05 Février 2018 (p.3)

- Déficit budgétaire à fin 2017 : 37,6 milliards de DH.

www.medias24.com du 26 janvier 2018

- Le budget de l'Etat en 2017: les principaux chiffres.

www.leconomiste.com du 29 Janvier 2018

- TGR : Hausse des dons des pays du Golfe en 2017.

www.lepetitjournalmarocain.com du 30 Janvier 2018

- Recettes fiscales records en 2017.

www.telquel.ma du 30 Janvier 2018

- 2017, année fiscale exemplaire avec 200,5 milliards de dirhams de recettes.



اخبار اليوم في 31 يناير 2018 (ص.10)

- 8,1 مليار درهم عائدات المؤسسات العمومية و الإبداع و التدبير لم يضح أي درهم: هبات الخليج تعود إلى الانتعاش وتصل إلى 9,1 مليار درهم.

النهار المغربية في 02 فبراير 2018 (ص.5)

- المحافظة العقارية تدر على الدولة 240 مليارا في 2017

اخبار اليوم في 05 فبراير 2018 (ص.10)

- عجز الميزانية يستقر في 37 مليارا خلال 2017.

النهار المغربية في 05 فبراير 2018 (ص.2)

- 376 مليارا عجز للميزانية نهاية 2017: ارتفاع نفقات الميزانية العامة ب 3,6 في المائة الى 318,5 مليار درهم.

الأخبار في 06 فبراير 2018 (ص.6)

- عجز الميزانية بلغ 37,6 مليار درهم نهاية 2017.

الأخبار في 07 فبراير 2018 (ص.6)

- قالوا : نور الدين بنسودة الخازن العام للمملكة : أفادت الخزينة العامة للمملكة، التابعة لوزارة الاقتصاد و المالية، بان وضعية التحملات و موارد الخزينة أفضت إلى تسجيل عجز في الميزانية بلغ 37,6 مليار درهم في نهاية 2017.

www. hespress.com du 31 Janvier 2018

- المحافظة العقارية تنعش الخزينة ب 2,4 ملايير درهم.

ARTICLES

Avec plus de 200,53 milliards de DH Recettes fiscales records en 2017

Les finances publiques affichent en 2017 une bien meilleure mine qu'en 2012 où le déficit budgétaire avait atteint un niveau alarmant, dépassant les 62 milliards de DH. Celui-ci a été ramené à seulement 37,6 milliards de DH l'année dernière. Une détente due au bon comportement des recettes ordinaires qui ont pris 5,6% à 222,7 milliards, au moment où les dépenses ordinaires n'ont crû que de 1,6% à 206,89 milliards.

Page 22



Avec plus de 200,53 milliards de DH

Recettes fiscales records en 2017

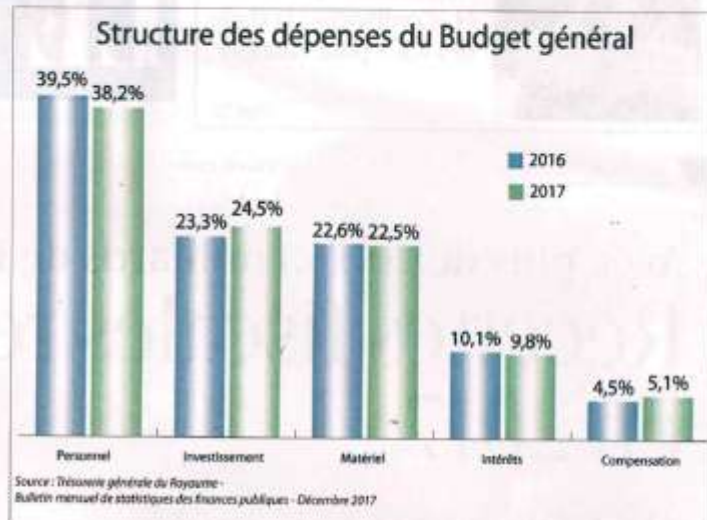
Les finances publiques affichent en 2017 une bien meilleure mine qu'en 2012 où le déficit budgétaire avait atteint un niveau alarmant, dépassant les 62 milliards de DH. Celui-ci a été ramené à seulement 37,6 milliards de DH en 2017. Une détente due au bon comportement des recettes ordinaires qui ont pris 5,6% à 222,7 milliards, au moment où les dépenses ordinaires n'ont crû que de 1,6% à 206,89 milliards.

Le cercle vertueux se poursuit pour les finances publiques qui voient leur déséquilibre baisser d'année en année. Ce qui les éloigne davantage de la zone de danger dans laquelle elles s'étaient retrouvées, notamment en 2012 où le déficit budgétaire avait connu un niveau abyssal, dépassant 7% du PIB. En effet, ce déficit a été ramené à 37,6 milliards de DH seulement en 2017, contre 42,3 milliards à fin décembre 2016, en baisse de 4,7 milliards, selon la situation « provisoire » des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin décembre dernier par la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Et ce, rappelons-le, après un déficit du Trésor de 46,2 milliards en 2015.

À noter, toutefois, que ce repli est favorisé par la rentrée de 9,5 milliards au titre des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe contre 7,2 milliards en 2016.

Ces chiffres étayent, par ailleurs, ceux avancés vendredi dernier par le ministre de l'Économie et des finances, Mohamed Boussaïd, selon lesquels, le déficit budgétaire ne serait plus que de 3,5% du PIB en 2017, après 4,1% en 2016. Un résultat dû « à une maîtrise des dépenses courantes et une meilleure mobilisation des recettes et ce, en dépit de la poursuite de l'accélération de l'investissement », a-t-il expliqué. Autre indicateur qui renseigne sur la poursuite du redressement progressif des finances publiques en 2017 : l'amélioration du solde ordinaire, qui est l'épargne de l'État. Ce solde a, en effet, plus que doublé entre 2016 et 2017, devenant positif de 15,8 milliards à fin décembre dernier, contre un solde positif de 7,2 milliards un an auparavant.

Cette embellie des Finances de l'État est à mettre notamment à l'actif d'un bon comportement des recettes ordinaires qui ont crû de 5,6% à 222,7 milliards, au moment où les dépenses ordinaires émises ont crû de seulement 1,6% à 206,89 milliards à fin 2017. Une hausse due essentiellement aux impôts directs (8,1%), aux impôts indirects (6,7%) et, dans une moindre mesure, aux re-



cettes non fiscales (1,5%). Globalement, les recettes fiscales se sont chiffrées à 200,5 milliards, en progression de 6,1%, avec une croissance des recettes douanières de 4,3% à 60,3 milliards et de la fiscalité domestique de 6,9% à 128,6 milliards. Celle-ci a été marquée notamment par une bonne tenue de l'impôt sur les sociétés, dont les recettes ont atteint 50 milliards, en augmentation de 16,3%, due « en grande partie » au « bon comportement des résultats du secteur financier, des sociétés pétrolières, de l'agence nationale de la conservation foncière, des cimenteries, des sucriers et des sociétés de télécommunications », explique la TGR.

Les recettes de l'impôt sur le revenu ont, quant à elles, évolué à un rythme lent (0,7% à 39,3 milliards), au moment où les recettes générées par la TVA à l'intérieur ont progressé de 8,1% à 20,9 milliards. Par contre, les recettes provenant des droits d'enregistrement et du timbre ont reculé de 1%, s'élevant à 15,7 milliards.

Pour ce qui est des dépenses, les chiffres de la TGR montrent une maîtrise des charges du personnel, avec un repli de 0,2% des salaires qui se sont établis à 104,6 milliards et de 0,1% des charges en intérêts de la dette qui ont été de 26,72 milliards. En revanche, les émissions de dépenses au titre de la compensation sont reparties à la hausse en 2017, affichant une progression de 17,3%, avec 14 milliards. En ce qui concerne les dépenses d'investissement émises au titre du budget général, elles ont atteint 67 milliards, en hausse de 8,6%. ■

Labcen Oudoud

Les recettes fiscales se sont chiffrées à 200,5 milliards, en progression de 6,1%, avec une croissance des recettes douanières de 4,3% à 60,3 milliards et de la fiscalité domestique de 6,9% à 128,6 milliards.

Chiffre
du jour

**8,2
milliards
de DH**

Les recettes des monopoles et participations ont atteint 8,2 milliards de DH à fin 2017, en hausse de 2,2%, selon la Trésorerie générale du Royaume.

Chiffre
du jour

91,5 milliards de DH

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 91,5 milliards de DH à fin 2017, soit 117,6% des prévisions de la loi de Finances, selon la Trésorerie générale du Royaume.

Finances publiques

Légère hausse des dons des pays du Golfe

A fin décembre 2017 et en comparaison avec la même période de 2016, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, fait dégager une augmentation des recettes ordinaires de 5,6%. Selon la TGR (Trésorerie Générale du Royaume), cette hausse provient de l'augmentation des recettes douanières de 4,3% : droits de douane (-5,1%), TVA à l'importation (+7,4%) et taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+3,4%).

Elle provient également de l'augmentation de la TIC sur les tabacs manufacturés (+6,4%) et des autres TIC (+9,2%). Elle provient également de la hausse de 6,9% de la fiscalité domestique : IS (+16,3%), IR (+0,7%), TVA à l'intérieur (+8,1%), droits d'enregistrement et timbre (-1%) et majorations de retard (-15,1%).

La hausse des recettes de l'IS s'explique en grande partie par le bon comportement des résultats du secteur financier, des sociétés pétrolières, de l'ANCFCC, des cimenteries, des sucriers et des sociétés de télécom. Les restitutions au titre de l'IS ont été de 631 MDH contre 1.134 MDH à fin décembre 2016, souligne la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques.

Les recettes de la TVA à l'intérieur ont, pour leur part, augmenté de 8,1% ou +1,6 MMDH, sachant qu'à fin décembre 2016 la TVA à l'intérieur avait enregistré une baisse de 3,3% par rapport à son niveau à fin décembre 2015 ou -869 MDH (19,3 MMDH contre 20,2 MMDH).

Finances publiques

Légère hausse des dons des pays du Golfe

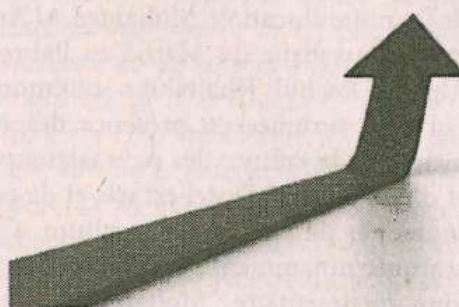
»»» Les recettes de la TVA à l'intérieur tiennent compte de remboursements pour un montant de 7.205 MDH à fin décembre 2017 contre 8.108 MDH à fin décembre 2016.

Baisse des dépenses de la dette

Pour ce qui est des recettes non fiscales, leur augmentation de 1,5% est due notamment de la hausse des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) et des services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA) au profit du budget général (6,7 MMDH contre 4,5 MMDH), des recettes de monopoles de 2,2% (8,2 MMDH contre 8 MMDH) et des fonds de concours de 1,4% (2.217 MDH contre 2.187 MDH), conjuguée à la diminution de 63,5% des recettes en atténuation de dépenses de la dette (691 MDH contre 1,9 MMDH) et de la réalisation en 2016 d'une recette de privatisation de 570 MDH.

Au niveau des dépenses, la TGR indique un taux d'engagement global des dépenses de 83% et un taux d'émission sur engagements de 92%, contre respectivement 81% et 92% un an auparavant.

Ainsi, des dépenses ordinaires émises se sont inscrites en hausse de 1,6%, en raison de l'augmentation de 17,3% des émissions de la compensation et de 0,8% des dépenses de biens et services, due à la baisse de 0,2% des dépenses de personnel et à la hausse de 2,5% des autres dépenses de biens et services, conjuguée à la baisse de 0,1% des charges en intérêts de la dette.



Les dépenses d'investissement émises se sont augmentées de 8,6%, passant de 61,7 MMDH à fin décembre 2016 à 67 MMDH à fin décembre 2017, en raison de la hausse de 12,1% des dépenses des ministères et de 1,4% des charges communes. Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir un solde ordinaire positif de 15,8 MMDH contre un solde positif de 7,2 MMDH un an auparavant.

Elle fait ressortir également un déficit du Trésor de 37,6 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 13,5 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA, contre un déficit du Trésor de 42,3 MMDH à fin décembre 2016 compte tenu d'un solde positif de 12,2 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor tiennent compte de la rentrée de 9,5 MMDH au titre des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe contre 7,2 MMDH à fin décembre 2016, souligne la TGR.

Recettes fiscales

200,535 milliards de DH ! C'est le montant total des recettes fiscales encaissées par le Maroc au terme de l'année 2017. La hausse est de 6,1% par rapport à l'exercice précédent. Le quart de ces recettes provient de l'Impôt sur les sociétés (IS). Autant dire que le fisc a fait le plein. Couplée à la reprise des entrées des dons du CCG (9,5 milliards de DH en 2017), cette embellie fiscale profite au déficit budgétaire qui, selon le ministère des Finances, termine 2017 à 3,5% du PIB. ■

Exonération des droits d'enregistrement

Elan de générosité de l'Etat !

- Les actes de constitution et d'augmentation de capital des sociétés sont désormais exonérés.
- Objectif : booster l'investissement.
- Les droits d'enregistrement et de timbre représentent 7% des recettes fiscales.

Le problème du financement constitue la pierre d'achoppement pour bon nombre d'entreprises désireuses de s'équiper davantage. Tel un serpent de mer, cette thématique réapparaît dans toutes les actualités. En vue d'y remédier et de booster un tant soit peu l'investissement, la DGI a prévu une mesure très importante dans la Loi de Finances 2018. En effet, auparavant, les actes de constitution et d'augmentation de capital des sociétés ou des GIE réalisés par apport pur et simple étaient soumis aux droits d'enregistrement selon les taux suivants : droit fixe de 1.000 DH quand le capital ne dépasse pas 500.000 DH, et un droit proportionnel au-delà dudit seuil. Autrement dit, les droits d'enregistrement sont scindés en droits fixes et en droits proportionnels.

En vue de neutraliser le coût fiscal des constitutions des sociétés, favoriser leur capi-

SITUATION DES RESSOURCES DU TRESOR (Hors TVA des collectivités territoriales)					
	En millions de dirhams				
	Décembre 2016 ⁽¹⁾	LF 2017	Décembre 2017	Taux de réalisation	Variation en %
I.- RECETTES ORDINAIRES ⁽²⁾	210 827	219 236	222 728	102%	5,9%
I.1.- Recettes fiscales :	188 958	200 964	200 535	100%	6,1%
Impôts directs	85 075	89 382	91 989	103%	8,1%
Impôts indirects	78 982	84 603	84 268	100%	6,7%
Droits de douane	9 074	8 920	8 609	97%	-5,1%
Droits d'enregistrement et de timbre	15 827	18 059	15 669	87%	-1,0%
I.2.- Recettes non fiscales :	21 869	14 292	22 189	155%	1,5%
Monopole et participations	7 983	9 067	8 158	90%	2,2%
Privatisation	570	0	0		
Domaine	374	355	363	102%	-2,9%
Autres recettes ⁽³⁾	12 942	4 870	13 668	281%	5,6%

talisation et orienter les flux financiers vers des placements productifs, la LF a complété l'article 129-IV du CGI par un nouvel aliéna instituant la non imposition en matière de droits d'enregistrement. Désormais, la disposition prévoit l'exonération des actes de constitution et d'augmentation de capital des sociétés ou des GIE réalisés par apport en numéraire à titre pur et simple, par incorporation des créances en compte courant d'associés ou par incorporation

de bénéfices ou de réserves. Telle que présentée, cette mesure si alléchante encouragerait l'investissement en évitant aux entreprises de recourir à des stratagèmes financiers pour fuir l'impôt. Sa portée paraît judicieuse parce qu'elle s'applique aussi bien aux PME nationales qu'aux filiales de multinationales implantées au Maroc.

Et, en définitive, cette mesure a pour objet d'améliorer la formation brute du capital fixe

et de dynamiser la croissance économique.

L'autre facette de la fiscalité

Toutefois, une question se pose d'emblée : la renonciation à l'imposition ne se traduit-elle pas par un manque à gagner pour l'Etat ? Inutile de rappeler que le Maroc s'évertue à réduire son déficit budgétaire à 3% en 2018. Inutile de rappeler aussi que les impôts font vivre l'Etat. Rien que pour l'exercice 2017, le Trésor a eu

recours à un financement intérieur pour un montant de 35,4 Mds de DH afin de faire face à un besoin de financement de 38,6 Mds de DH (financement extérieur : 3,2 Mds de DH). Mieux encore, les droits d'enregistrement et de timbre représentent 7% des recettes fiscales. D'après les derniers chiffres communiqués par la TGR, à fin 2017, ils ont atteint 15.669 MDH contre 15.827 MDH en 2016. Des chiffres qui donnent un avant-goût des sommes mirobolantes qui échapperont aux caisses de l'Etat. Des sommes qui ne sauraient être compensées que plus tard suite à une véritable dynamique de l'investissement. Assurément, au-delà de la collecte d'impôts, la fiscalité a un rôle économique qu'il ne faut pas négliger. Mais abandonner un tel paquet dans un contexte où l'Etat a du mal à joindre les deux bouts, mérite une longue réflexion. ■

Par S. Es-siari

LE CHIFFRE

37,6 milliards de DH

C'est le montant provisoire du déficit budgétaire au titre de l'année 2017, tel que calculé par la TGR. Il est en baisse de 11% par rapport à 2016.

Trésor

Un déficit de 37 MMDH à fin 2017

● Le déficit budgétaire hors privatisation a pu être réduit de 4,1% en 2016 à 3,5% du PIB en 2017. Le Trésor affiche un peu de plus de 37 MMDH de déficit à fin décembre dernier, selon les derniers chiffres communiqués par la Trésorerie générale du Royaume.

Quelques jours après la présentation faite par le ministre de l'Économie et des Finances du bilan provisoire de l'exécution de la loi de finances 2017, la Trésorerie générale du royaume (TGR) lève le voile sur les statistiques des finances publiques, arrêtées à fin décembre dernier. En effet, le déficit du Trésor s'élève à 37,6 MMDH (contre 42,3 MMDH fin décembre en 2016), atténué par le solde positif dégagé par les Comptes spéciaux du Trésor (CST) et les Services d'état gérés de manière autonome (SEGMA). Les recettes des CST tiennent compte de la rentrée de 9,5 MMDH au titre des dons des pays du Conseil de coopération du Golfe contre 7,2

MMDH à fin décembre 2016. Les chiffres de la TGR font état d'une hausse de 5,6% des recettes ordinaires qui culminent à 222 MMDH (le PLF 2017 avait prévu 215 MMDH). Cette évolution recouvre une progression des recettes douanières : TVA à l'importation (+7,4%) et taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+3,4%) ainsi que sur les tabacs manufacturés (+6,4%). À noter également le bon comportement des principales composantes de la fiscalité domestique: IS (+16,3%), IR (+0,7%), TVA à l'intérieur (+8,1%). La hausse des recettes de l'IS s'explique notamment par les bons résultats du secteur financier, des sociétés pétrolières, des cimenteries, des

sucreries et des sociétés de télécom. Les recettes de la TVA à l'intérieur ont augmenté de 8,1%, soit un additionnel de 1,6 MMDH, contre une baisse 3,3% à fin 2016. Les recettes de la TVA à l'intérieur tiennent compte de remboursements pour un montant de 7,2 MMDH en 2017 contre 8,1 MMDH en 2016. Du côté des recettes non fiscales, on relève une augmentation de 1,5% à 22,1 MMDH (le PLF tablait sur 14,2 MMDH). Cette hausse, indique la TGR, est liée au bond enregistré par les versements des CST et SEGMA au profit du budget général (6,7 MMDH), des recettes de monopoles de 2,2% (8,2 MMDH) et des fonds de concours de 1,4% (2,2 MMDH). De l'autre côté de la balance



La barre de 200 MMDH a été franchie en matière de recettes fiscales.

budgétaire, celui des dépenses, le taux d'engagement global a atteint 83% tandis que le taux d'émission sur engagements ressort à 92%, contre respectivement 81% et 92% un an auparavant. L'année 2017 s'est soldée par un total de 206 MMDH de dépenses ordinaires, en hausse de 1,6% par rapport à 2016. Ce résultat a été obtenu suite à l'augmentation de 17,3% des émissions de la compensation (14 MMDH) et de 0,8% des dépenses de biens et services (166 MMDH dont 104 au titre de la masse salariale), conjuguée à la baisse de 0,1% des charges en intérêts de la dette à 26,7 MMDH. Les dépenses d'investissement, elles, affichent une augmentation de 8,6%, passant de 61,7 MMDH à fin décembre 2016 à 67 MMDH à fin décembre 2017, contre une prévision initiale de seulement 63 MMDH dans le PLF 2017. ●

PAR WADIE EL MOUDEN
w.elmouden@leseco.ma

Impôt sur les sociétés

L'Etat a encaissé 50 milliards de DH en 2017!

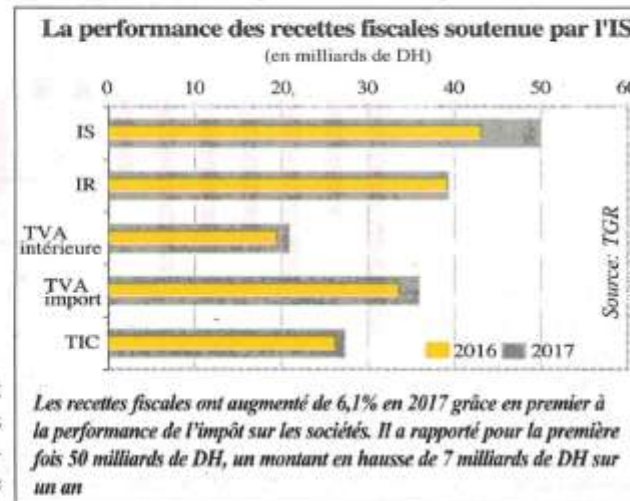
- Les recettes ont augmenté de 16,3%

- L'effort concentré sur une population d'entreprises restreinte

- Le passage au taux progressif aurait un faible impact sur le rendement

LES investisseurs en Bourse vont scruter dans les prochaines semaines les résultats des sociétés cotées. De l'orientation des bénéfices dépendra en partie le montant des dividendes. Mais les épargnants ne sont pas les seuls à se préoccuper des performances des sociétés cotées. Parmi les autres figure l'Etat, dont une grande partie des recettes d'IS est générée par les entreprises inscrites en Bourse.

En 2017, le Trésor a collecté 50 milliards de DH au titre de l'impôt sur les bénéfices, un montant en augmentation de 7 à la multiplication des contrôles fiscaux. Ces derniers ont rapporté en moyenne plus de 10 milliards de DH (tous impôts confondus) sur la période 2013-2016.



milliards de DH. Cette croissance tient essentiellement à la performance du secteur financier, des sociétés pétrolières, des cimentiers et de Maroc Telecom. Le rendement de l'IS tient pour une partie aussi

prises leaders dans leur secteur. Elle traduit aussi le régime particulier appliqué au secteur financier. Les banques et les compagnies d'assurances sont taxées au taux de 37%, soit 6 points au-dessus du

taux marginal de droit commun. Cet écart de traitement est régulièrement dénoncé par les dirigeants des établissements de crédits et des sociétés financières. A tort ou à raison, l'Etat ignore les demandes du secteur financier sur ce sujet. Preuve en est, ce dernier est le grand oublié du passage à la grille progressive de l'IS. Les banques, les compagnies d'assurances continueront d'être imposées à un taux de 37% alors que les autres entreprises appliqueront aux bénéfices réalisés pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 un taux progressif (10%, 20%, 30% et 31%). Il faudra patienter encore au moins un an pour apprécier l'impact de ce changement notamment les recettes de l'IS. Pour l'heure, ce réajustement aurait un faible impact sur le produit de cet impôt, avancent les professionnels. En revanche, le ralentissement de la croissance pourrait contrarier sa performance. □

A elles seules, les entreprises cotées assurent au moins 1/3 des recettes de l'impôt sur les sociétés. Hors Bourse, l'OCP est le grand pourvoyeur. La forte contribution des sociétés cotées s'explique par la présence de grandes entreprises

F.Fa
➡➡➡

Le déficit budgétaire s'allège vraiment?



• Il s'est établi à 38 milliards de DH sans le hors bilan

• La performance de l'IS soutient la hausse des recettes fiscales

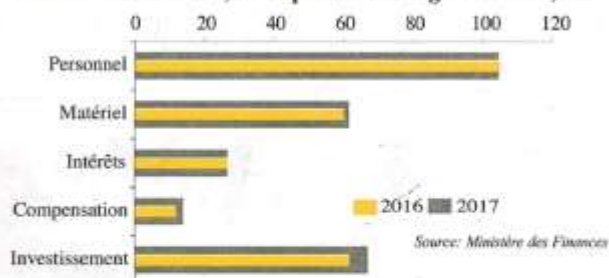
• Masse salariale et subventions, deux réformes qui animeront les débats cette année

FAUT-IL se fier ou non aux chiffres sur les finances publiques?

La Cour des comptes a ouvert un débat en remettant en cause la méthode de calcul du déficit budgétaire. Celui-ci ne tient pas compte, entre autres, de certaines dettes de l'Etat, ce qui biaise l'analyse. En se fiant à l'approche des magistrats, les chiffres publiés par les autres gouvernements ne donnaient donc pas une image réelle de la situation des finances publiques. En même temps, les investisseurs et les bailleurs de fonds bilatéraux ont bien conscience de la réalité des chiffres. Le Maroc arrive à emprunter sur les marchés à des taux plutôt attractifs.

En attendant que les critiques des magistrats de la Cour des comptes trouvent écho et aboutissent à une amé-

Hors investissement, les dépenses ont augmenté de 1,6%



Pour respecter la trajectoire de réduction du déficit, il faudra accélérer les réformes surtout au niveau de la masse salariale et de la charge de compensation. Ce sont des sujets qui vont occuper le devant de la scène encore en 2018

Déficit budgétaire depuis 2000



Le Maroc n'a plus enregistré un solde à l'équilibre depuis 2008

lioration de la présentation des comptes publics, le déficit budgétaire a reculé de 4 milliards de DH en 2017 pour s'établir à 38 milliards de DH (source TGR). Il représente 3,5% du PIB contre 4,1% en 2016. L'amélioration tient en grande partie au dynamisme des recettes fiscales qui se sont élargies de 6,1% à 200 milliards de DH. La performance de l'IS a été décisive. Les rentrées ont augmenté de 16,3% à 50 milliards de DH alors que le produit de l'impôt sur

le revenu a quasiment stagné à 39 milliards de DH. La collecte des impôts indirects s'est améliorée de 6,7% l'année dernière à 84 milliards de DH.

Les dépenses ordinaires ont de leur côté marqué une hausse de 1,6% à 207 milliards de DH. Pour respecter la trajectoire de réduction du déficit, il faudra accélérer les réformes surtout au niveau de la masse salariale et de la charge de compensation. Ce sont des sujets qui vont occuper le devant de la scène encore en 2018. L'année dernière, les dépenses de personnel ont stagné à 105 milliards de DH. Là aussi, la Cour des comptes a attiré l'attention sur la crédibilité de ce chiffre. En tout cas, la réforme de la fonction publique urge. Le gouvernement promet de s'y attaquer en particulier au système des salaires. Reste à savoir s'il aura le courage nécessaire pour la mener. La masse salariale demeure un sujet de polémique public rendu.

L'intégration de la notion de productivité comme élément majeur dans la politique de rémunération des fonctionnaires pourrait aider à améliorer l'efficacité de la fonction publique. L'autre sujet qui retiendra l'attention cette année concerne la poursuite de la réforme des subventions.

En 2017, la charge de compensation a augmenté de 17% à 14 milliards de DH, mais reste inférieure aux prévisions de la loi de finances. Pour le moment, le gouvernement évite de s'engager sur un calendrier pour la décompensation du gaz butane notamment. □

Déficit budgétaire de 37,6 MMDH à fin 2017

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 37,6 milliards de dirhams (MMDH) à fin 2017, contre 42,3 MMDH un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR), relevant du ministère de l'Economie et des Finances.

Dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de décembre 2017, la TGR indique que les recettes ordinaires ont augmenté de 5,6% à 222,7 MMDH à fin 2017, tandis que les dépenses émises au titre du budget général ont affiché une hausse de 6,3% à 318,5 MMDH, rapporte la MAP.

L'accroissement des recettes or-

dinaires est en effet, attribuable à la hausse des impôts directs de 8,1%, des impôts indirects de 6,7% et des recettes non fiscales de 1,5%, conjuguée à la diminution des droits de douane de 5,1%, des droits d'enregistrement et du timbre de 1%, précise le bulletin.

Quant aux dépenses émises au titre du budget général, leur augmentation s'explique par la progression de 1,9% des dépenses de fonctionnement, de 16,9% des charges de la dette budgétisée et de 8,6% des dépenses d'investissement, relève la TGR.

La hausse des charges de la dette budgétisée, poursuit la même source, s'explique pour l'essentiel par l'augmentation de 30,2% des remboursements du principal (44,6 MMDH contre 34,3 MMDH) et par la baisse de 0,1% des intérêts de la dette (26,72 MMDH contre 26,74 MMDH). A fin décembre 2017, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 435 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 83% contre 81% à fin décembre 2016, fait savoir la TGR, notant que le taux d'émission sur engagements a été de 92%, soit le même niveau qu'un an auparavant.

Pour ce qui est des recettes des comptes spéciaux du Trésor (CST), elles ont atteint 91,5 MMDH, soit 117,6% des prévisions de la loi de Finances, indique la même source,



ajoutant que ces recettes tiennent compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 15,2 MMDH et de la rentrée de 9,5 MMDH au titre des dons des pays du Golfe.

S'agissant des dépenses des CST,

elles ont été de 78,4 MMDH, soit 110,9% des prévisions de la loi de Finances et concernent les comptes d'affectation spéciale (CAS) pour 64,9 MMDH, souligne la TGR, précisant que le solde de l'ensemble des CST s'est élevé à 13,2 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de

manière autonome (SEGMA) se sont chiffrées à 3,3 MMDH contre 4,1 MMDH à fin décembre 2016, en baisse de 18%, fait remarquer le bulletin, notant qu'à fin 2017, les dépenses émises ont été de 2,9 MMDH contre 3,6 MMDH, une année auparavant, en recul de 19,3%.



Les dépenses émises au titre du budget général ont affiché une hausse de 6,3% à 318,5 MMDH

Déficit budgétaire à fin 2017

37,6 milliards de DH

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 37,6 milliards de dirhams (MMDH) à fin 2017, contre 42,3 MMDH un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR), relevant du ministère de l'Économie et des finances.

Dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de décembre 2017, la TGR indique que les recettes ordinaires ont augmenté de 5,6% à 222,7 MMDH à fin 2017, tandis que les dépenses émises au titre du budget général ont affiché une hausse de 6,3% à 318,5 MMDH.

L'accroissement des recettes ordinaires est en effet, attribuable à la hausse des impôts directs de 8,1%, des impôts indirects de 6,7% et des recettes non fiscales de 1,5%, conjuguée à la diminution des droits de douane de 5,1%, des droits d'enregistrement et du timbre de 1%, précise le bulletin.

Quant aux dépenses émises au titre du budget général, leur augmentation s'explique par la progression de 1,9% des dépenses de fonctionnement, de 16,9% des charges de la dette budgétisée et de

8,6% des dépenses d'investissement, relève la TGR.

La hausse des charges de la dette budgétisée, poursuit la même source, s'explique pour l'essentiel par l'augmentation de 30,2% des remboursements du principal (44,6 MMDH contre 34,3 MMDH) et par la baisse de 0,1% des in-

térêts de la dette (26,72 MMDH contre 26,74 MMDH).

A fin décembre 2017, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 435 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 83% contre 81% à fin décembre 2016,

fait savoir la TGR, notant que le taux d'émission sur engagements a été de 92%, soit le même niveau qu'un an auparavant.

Pour ce qui est des recettes des comptes spéciaux du Trésor (CST), elles ont atteint 91,5 MMDH, soit 117,6% des prévisions de la loi de finances, indique la même source, ajoutant que ces recettes tiennent compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 15,2 MMDH et de la rentrée de 9,5 MMDH au titre des dons des pays du Golfe.

S'agissant des dépenses des CST, elles ont été de 78,4 MMDH, soit 110,9% des prévisions de la loi de finances et concernent les comptes d'affectation spéciale (CAS) pour 64,9 MMDH, souligne la TGR, précisant que le solde de l'ensemble des CST s'est élevé à 13,2 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA) se sont chiffrées à 3,3 MMDH contre 4,1 MMDH à fin décembre 2016, en baisse de 18%, fait remarquer le bulletin, notant qu'à fin 2017, les dépenses émises ont été de 2,9 MMDH contre 3,6 MMDH, une année auparavant, en recul de 19,3%.



Le budget de l'Etat en 2017: les principaux chiffres



Mohamed Boussaïd et Noureddine Bensouda: l'argentier et le trésorier

Vendredi 26 janvier au matin: Mohamed Boussaïd livre les premières données concernant l'exécution du budget en 2017. Dans la foulée, la Trésorerie générale du Royaume (TGR) publie les chiffres préliminaires mais détaillés concernant les finances publiques à fin décembre 2017.

A fin décembre 2017 et en comparaison avec la même période de 2016, l'exécution de la loi de Finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après:

Recettes ordinaires: +5,6%

Une augmentation des recettes ordinaires de 5,6% provenant de:

1. la hausse des **recettes douanières** de 4,3% :
 - droits de douane (-5,1%),
 - TVA à l'importation (+7,4%)
 - et taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+3,4%) ;
2. l'augmentation de la **TIC** sur les tabacs manufacturés (+6,4%) et des autres TIC (+9,2%);
3. la **hausse de 6,9% de la fiscalité domestique**:
 - IS (+16,3%), IR (+0,7%),
 - TVA à l'intérieur (+8,1%),
 - droits d'enregistrement et timbre (-1%)
 - et majorations de retard (-15,1%).

La **hausse des recettes de l'IS** s'explique en grande partie par le bon comportement des résultats du **secteur financier**, des **sociétés pétrolières**, de **l'ANCFCC**, des **cimenteries**, des **sucriers** et des **sociétés de télécom**.

Les restitutions au titre de l'IS ont été de 631 MDH contre 1.134 MDH à fin décembre 2016.

Les recettes de la TVA à l'intérieur ont augmenté de 8,1% ou +1,6 MMDH, sachant qu'à fin décembre 2016 la TVA à l'intérieur avait enregistré une baisse de 3,3% par rapport à son niveau à fin décembre 2015 ou -869 MDH (19,3 MMDH contre 20,2 MMDH). Cette reprise de la TVA intérieure signifie une reprise de la consommation.

Les recettes de la TVA à l'intérieur tiennent compte de remboursements pour un montant de 7.205 MDH à fin décembre 2017 contre 8.108 MDH à fin décembre 2016. Mercredi 24 janvier, Mohamed Boussaid avait annoncé que les remboursements de TVA avaient atteint 8 MMDH en 2017.

4. l'augmentation des **recettes non fiscales** de 1,5% en raison notamment:

- de la hausse des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) et des services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA) au profit du budget général (6,7 MMDH contre 4,5 MMDH),
- des recettes de monopoles de 2,2% (8,2 MMDH contre 8 MMDH)
- et des fonds de concours de 1,4% (2.217 MDH contre 2.187 MDH),
- conjuguée à la diminution de 63,5% des recettes en atténuation de dépenses de la dette (691 MDH contre 1,9 MMDH) et de la réalisation en 2016 d'une recette de privatisation de 570 MDH.

Hausse des dépenses ordinaires contenues à 1,6%

- un taux d'engagement global des dépenses de 83% et un taux d'émission sur engagements de 92%, contre respectivement 81% et 92% un an auparavant ;
- - des dépenses ordinaires émises en hausse de 1,6%, en raison de l'augmentation de 17,3% des émissions de la compensation et de 0,8% des dépenses de biens et services, due à la baisse de 0,2% des dépenses de personnel et à la hausse de 2,5% des autres dépenses de biens et services, conjuguée à la baisse de 0,1% des charges en intérêts de la dette ;
- des dépenses d'investissement émises en augmentation de 8,6%, passant de 61,7 MMDH à fin décembre 2016 à 67 MMDH à fin décembre 2017, en raison de la hausse de 12,1% des dépenses des ministères et de 1,4% des charges communes.

Solde ordinaire qui a doublé en un an

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de Finances fait ressortir :

- un solde ordinaire positif de 15,8 MMDH contre un solde positif de 7,2 MMDH un an auparavant ;
- un **déficit du Trésor de 37,6 MMDH**, compte tenu d'un solde positif de 13,5 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA, contre un déficit du Trésor de 42,3 MMDH à fin décembre 2016 compte tenu d'un solde positif de 12,2 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

Si l'on prend en considération le taux de croissance avancé par Boussaid (+4,6%), le PIB du Maroc est passé de 1.016,119 MMDH en 2016 à 1.062,860 MMDH en 2017. De ce fait, **le déficit budgétaire ressortirait à 3,5%**, en ligne avec les objectifs.

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor tiennent compte de la rentrée de 9,5 MMDH au titre des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe contre 7,2 MMDH à fin décembre 2016.

[\(Les chiffres de la TGR peuvent être consultés ou téléchargés ici\)](#)

TGR : Hausse des dons des pays du Golfe en 2017



Afin décembre dernier, les dons venant des pays du Golfe ont atteint 9,5 milliards de DH contre 7,2 milliards un an plutôt, selon le bulletin des finances publiques à fin 2017. Il s'agit d'une hausse de 25% des dons des pays du Golfe sur l'année. Au total, les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 91,5 milliards, soit 117,6% des prévisions de la loi de finances. Outre les dons des pays du Golfe, ces recettes tiennent aussi compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 15,2 milliards de DH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève, quant à lui, à 13,2 milliards, puisque les dépenses se sont chiffrées à 78,4 milliards de DH (110,9% des prévisions de la loi de finances).

Recettes fiscales records en 2017

Le cercle vertueux se poursuit pour les finances publiques qui voient leur déséquilibre baisser d'année en année, ce qui les éloigne davantage de la zone de danger dans laquelle elles s'étaient retrouvées, notamment en 2012 où le déficit budgétaire avait connu un niveau abyssal, dépassant 7% du PIB.

En effet, ce déficit a été ramené à 37,6 milliards de DH seulement en 2017, contre 42,3 milliards à fin décembre 2016, en baisse de 4,7 milliards, selon la situation «provisoire» des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin décembre dernier par la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Et ce, rappelons-le, après un déficit du Trésor de 46,2 milliards en 2015.

À noter, toutefois, que ce repli est favorisé par la rentrée de 9,5 milliards au titre des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe contre 7,2 milliards en 2016.

Ces chiffres étayent, par ailleurs, ceux avancés vendredi dernier par le ministre de l'Économie et des finances, Mohamed BOUSSAÏD, selon lesquels, le déficit budgétaire ne serait plus que de 3,5% du PIB en 2017, après 4,1% en 2016.

Un résultat dû «à une maîtrise des dépenses courantes et une meilleure mobilisation des recettes et ce, en dépit de la poursuite de l'accélération de l'investissement», a-t-il expliqué.

Autre indicateur qui renseigne sur la poursuite du redressement progressif des finances publiques en 2017 : l'amélioration du solde ordinaire, qui est l'épargne de l'État. Ce solde a, en effet, plus que doublé entre 2016 et 2017, devenant positif de 15,8 milliards à fin décembre dernier, contre un solde positif de 7,2 milliards un an auparavant.

Cette embellie des Finances de l'État est à mettre notamment à l'actif d'un bon comportement des recettes ordinaires qui ont crû de 5,6% à 222,7 milliards, au moment où les dépenses ordinaires émises ont crû de seulement 1,6% à 206,89 milliards à fin 2017. Une hausse due essentiellement aux impôts directs (8,1%), aux impôts indirects (6,7%) et, dans une moindre mesure, aux recettes non fiscales (1,5%). Globalement, les recettes fiscales se sont chiffrées à 200,5 milliards, en progression de 6,1%, avec une croissance des recettes douanières de 4,3% à 60,3 milliards et de la fiscalité domestique de 6,9% à 128,6 milliards.

Celle-ci a été marquée notamment par une bonne tenue de l'impôt sur les sociétés, dont les recettes ont atteint 50 milliards, en augmentation de 16,3%, due «en grande partie» au «bon comportement des résultats du secteur financier, des sociétés pétrolières, de l'agence nationale de la conservation foncière, des cimenteries, des sucriers et des sociétés de télécommunications», explique la TGR.

Les recettes de l'impôt sur le revenu ont, quant à elles, évolué à un rythme lent (0,7% à 39,3 milliards), au moment où les recettes générées par la TVA à l'intérieur ont progressé de 8,1% à 20,9 milliards. Par contre, les recettes provenant des droits d'enregistrement et du timbre ont reculé de 1%, s'élevant à 15,7 milliards.

Pour ce qui est des dépenses, les chiffres de la TGR montrent une maîtrise des charges du personnel, avec un repli de 0,2% des salaires qui se sont établis à 104,6 milliards et de 0,1% des charges en intérêts de la dette qui ont été de 26,72 milliards.

En revanche, les émissions de dépenses au titre de la compensation sont reparties à la hausse en 2017, affichant une progression de 17,3%, avec 14 milliards. En ce qui concerne les dépenses d'investissement émises au titre du budget général, elles ont atteint 67 milliards, en hausse de 8,6%.

2017, année fiscale exemplaire avec 200,5 milliards de dirhams de recettes



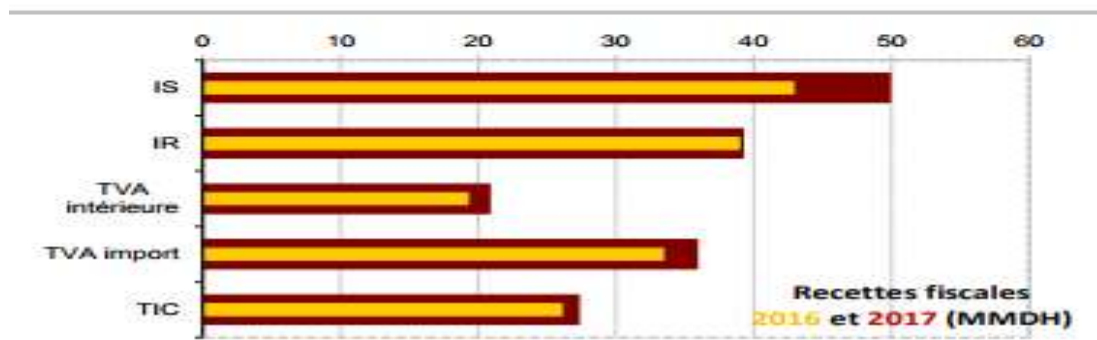
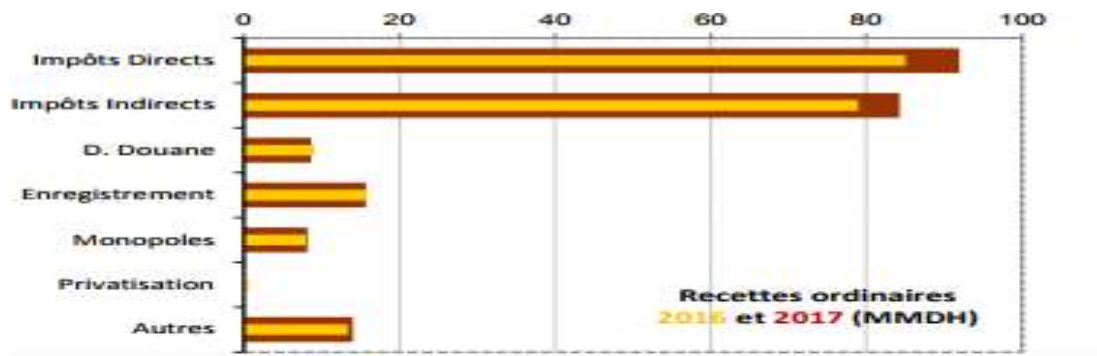
En augmentation de 6,1% par rapport à 2016, les recettes fiscales ont atteint 200,5 milliards de dirhams en 2017, contre 189 milliards l'année dernière. Une nette embellie qui corrobore les chiffres du déficit budgétaire annoncés vendredi dernier par le ministre de l'Économie et des Finances, qui serait en baisse à 3,5% du PIB en 2017, au lieu de 4,1% en 2016.

Les voyants sont au vert à la Trésorerie générale du Royaume, qui a publié son bulletin statistique des finances publiques à fin 2017, précisant qu'il s'agit d'une "situation provisoire". Les recettes ordinaires se sont en effet établies à 222,7 milliards de dirhams (MMDH), contre 210,8 milliards à fin décembre 2016, en augmentation de 5,6%.

"Ceci s'explique par la hausse des impôts directs de 8,1%, des impôts indirects de 6,7% et des recettes non fiscales de 1,5%, conjuguée à la diminution des droits de douane de 5,1% et des droits d'enregistrement et de timbre de 1%", précise la note.

Les recettes fiscales se sont quant à elles établies à 200,5 MMDH, contre 189 MMDH à fin décembre 2016, en augmentation de 6,1%. Selon la TGR, "l'évolution des recettes fiscales résulte de l'augmentation des recettes douanières de 4,3% et de la fiscalité domestique de 6,9%".

Les recettes douanières (droits de douane, TVA à l'importation et taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques) ont connu une augmentation de 4,3%, s'établissant à 60,3 MMDH à fin décembre 2017 contre 57,8 MMDH en 2016, et la fiscalité domestique a permis de récolter 128,6 MMDH à fin décembre 2017 contre 120,2 MMDH en 2016, soit une augmentation de 6,9%. C'est l'impôt sur les sociétés qui a principalement porté cette augmentation (+16,3%, soit 50 MMDH), alors que l'impôt sur le revenu a enregistré une infime progression (+0,7%) à un peu plus de 39 MMDH.



Évolution des recettes ordinaires et des recettes fiscales entre 2016 et 2017 - source : bulletin de statistiques des finances publiques à fin décembre 2017 de la TGR

Les recettes non fiscales se sont établies à 22,2 MMDH contre 21,9 MMDH un an auparavant, en hausse de 1,5% , en raison notamment de la hausse des versements des Comptes spéciaux du Trésor (CST) et des Services de l'État gérés de manière autonome (SEGMA) au profit du budget général. Globalement, la structure des recettes ordinaires (**fiscales et non fiscales**) s'établit comme suit :

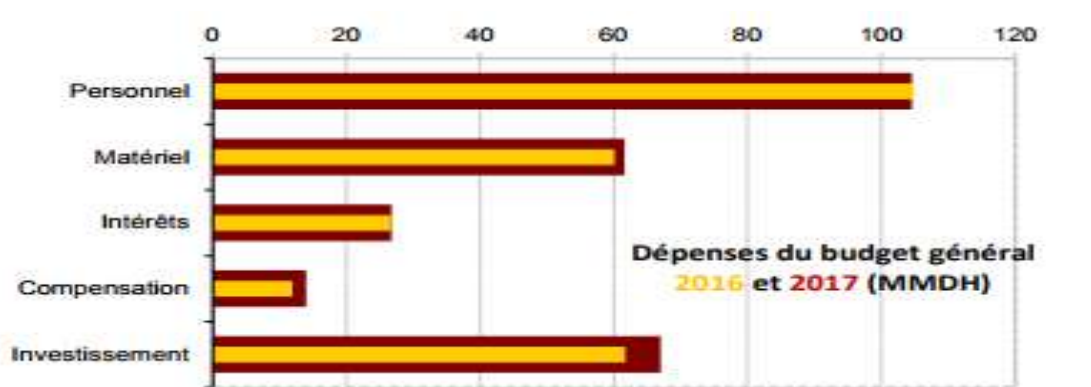
Principales natures de recettes du budget général à fin Décembre 2017

	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	56 885	▲ 7,6%	25,5%
	- à l'importation	35 978	▲ 7,4%	16,2%
	- à l'intérieur	20 907	▲ 8,1%	9,4%
2	Impôt sur les sociétés	49 971	▲ 16,3%	22,4%
3	Impôt sur le revenu	39 307	▲ 0,7%	17,6%
4	TIC prod. énergétiques	15 732	▲ 3,4%	7,1%
5	Droits d'enregistrement	15 669	▼ 1,0%	7,0%
6	TIC tabacs manufacturés	9 920	▲ 6,4%	4,5%
7	Droits de douane	8 609	▼ 5,1%	3,9%
8	Monopoles	8 158	▲ 2,2%	3,7%
9	Majorations de retard	2 328	▼ 15,1%	1,0%
10	Fonds de concours	2 217	▲ 1,4%	1,0%

À fin décembre 2017, les dix principales natures de recettes ci-après représentent 93,7% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 56,9 MMDH, la TVA constitue la première source des recettes du budget de l'État. Source : TGR

Augmentation des dépenses, portées par l'investissement

Du côté des dépenses, celles émises au titre du budget général ont été de 318,5 MMDH à fin décembre 2017. Elles sont "en hausse de 6,3% par rapport à leur niveau à fin décembre 2016, en raison de l'augmentation de 1,9% des dépenses de fonctionnement, de 8,6% des dépenses d'investissement et de 16,9% des charges de la dette budgétisée", précise la note de la TGR.



bulletin de statistiques des finances publiques à fin décembre 2017 - source : TGR

Comme le soulignent nos confrères du *Matin*, ces perspectives prometteuses témoignent de la remise à flot des comptes de l'État depuis la période de 2012, où le déficit budgétaire avait connu un niveau abyssal, dépassant 7% du PIB. Ce déficit a été ramené à 37,6 milliards de DH seulement en 2017, contre 42,3 milliards à fin décembre 2016, en baisse de 4,7 milliards, et 46,2 milliards en 2015.

La note de la TGR indique toutefois que ces bons chiffres sont favorisés par la "rentrée de 9,5 milliards au titre des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe contre 7,2 milliards en 2016".

أسلمت هيئات الخليج المنوطة للمغرب حيويتها خلال سنة 2017 لتصل إلى 9.1 مليار درهم، بزيادة قدرها 1.1 مليار درهم عن توقعات قانون المالية، كما التفتت مداخيل المؤسسات والمقاولات العمومية لتصل إلى 8.1 مليار درهم، ضمنها 2.4 مليار درهم ضختها وكالة التخطيط العقاري لوحدها.

8.1 مليار درهم عائدات المؤسسات العمومية والإيداع والتدبير لم يضح أي درهم

هيئات الخليج تعود إلى الانتعاش وتصل إلى 9,1 مليار درهم



بلغت مساهمة البنك قويتي للمطارات 600 مليون درهم، مقابل 400 مليون درهم خلال سنة 2016

مولاي إريس المسوي

على خلاف التوقعات التي ضمنتها الحكومة في قانون المالية السنة الماضية، والتي توقعت الحصول على 8 ملايين درهم كهيئات من دول مجلس التعاون الخليجي، ارتفعت قيمة الهبات عند نهاية السنة الماضية، لتصل إلى 9.1 مليار درهم، أي بزيادة قدرها 1.1 مليار درهم، وبزيادة أيضا عن سنة 2016، التي لم تتجاوز قيمة الهبات المحصلة خلالها 7.2 مليار درهم. وكشفت مديرية الخزينة التابعة لوزارة المالية، أن خزينة الدولة استقبلت أيضا 8.1 مليار درهم كمداخيل من المؤسسات والمقاولات العمومية، ما يمثل 90 في المائة فقط من المبالغ المقررة في قانون المالية، التي تحاكت في حدود 9.06 مليار درهم، لكنها نمت مقارنة مع مداخيل سنة 2016 التي بلغت 7.9 مليار درهم.

وتنوعت هذه المداخيل على 2.4 مليار درهم ضختها الوكالة الوطنية للتخطيط العقاري، بزيادة قدرها 400 مليون درهم عن المبالغ المقررة

في قانون المالية، أي ما يمثل نسبة إنجاز في حدود 120 في المائة، متنوعة بمجموعة الصالات المغرب التي ضختم مبلغ 1.4 مليار درهم، ثم المحم الشريف للفوسفاط الذي ضخم 1.3 مليار درهم من أصل 2 مليار درهم المقررة في قانون المالية.

وبلغت مساهمة المكتب الوطني للمطارات 600 مليون درهم، مقابل 400 مليون درهم خلال سنة 2016، متبوعا ببنك المغرب الذي ضخم مبلغ 556 مليون درهم، بدل 620 مليون درهم المقررة في قانون المالية. وتراجعت مداخيل مرسى مراكش إلى 299 مليون درهم مقابل 750 مليون درهم المحققة في 2016، في حين ارتفعت إلى 250 مليون درهم مداخيل مجموعة العمران مقابل 200 مليون درهم السنة التي قبلها، كما ارتفعت مداخيل مكتب الصرف إلى 220 مليون درهم مقابل 150 مليون درهم في 2016.

وتبقى مجموعة صندوق الإيداع والتدبير وحدها التي لم تضخ أي مبالغ خلال السنتين الأخيرتين، في وقت توقع قانون المالية أن تساهم بنحو 272 مليون درهم.

تبقي مجموعة صندوق الإيداع والتدبير وحدها التي لم تضخ أي مبالغ خلال السنتين الأخيرتين، في وقت توقع قانون المالية أن تساهم بنحو 272 مليون درهم

على صعيد متصل، كشفت التقدير عن زيادة في الأرصاف العادية بنسبة 1.6 في المائة، لتصل إلى 206.8 مليار مقابل 203.6 مليار درهم سنة من قبل، ضمنها 166.1 مليار درهم نظير نفقات السلع والخدمات، منها 104.5 مليار درهم دفعت كاجور للموظفين، و61.5 مليار درهم ابتلعتها نفقات تجهيز الإدارة بزيادة قدرها 2.5 في المائة مقارنة مع مستواها خلال الفترة نفسها من العام الماضي وانخفضت نفقات خدمة ديون الخزينة في عند نهاية دجنبر الماضي بواقع 0.1 في المائة لتصل إلى 26.72 مليار درهم كعوائد عوض 26.74 مليار درهم المسجلة العام الماضي، وابتلعت فوائد الديون الداخلية وحدها 23.3 مليار درهم باستقرار مقارنة مع سنة 2016، بينما كلفت فوائد المديونية الخارجية 3.4 مليار درهم. وخصصت الحكومة ما مجموعه 67 مليار درهم نظير الاستثمارات، بنسبة إنجاز بلغت 105 في المائة مقارنة مع توقعات قانون المالية، وبزيادة قدرها 8.6 في المائة مقارنة مع مخصصات الاستثمار لسنة 2016.

تبقي مجموعة صندوق الإيداع والتدبير وحدها التي لم تضخ أي مبالغ خلال السنتين الأخيرتين، في وقت توقع قانون المالية أن تساهم بنحو 272 مليون درهم

على صعيد متصل، كشفت بيانات جديدة صادرة عن مديرية الخزينة عن تحسن المداخيل الإجمالية لسنة 2017 لتستقر في 222.7 مليار درهم، بزيادة عما كان مقررا في قانون المالية، أي 215.2 مليار درهم بنسبة إنجاز بلغت 103 في المائة، وتمو قدره 5.6 في المائة مقارنة مع مداخيل سنة 2016 التي بلغت 210.8 مليار درهم. وفي التفاصيل، ارتفعت مداخيل الخزينة إلى نهاية شهر دجنبر الماضي لتصل إلى 200.5 مليار درهم، ضمنها قرابة 91.9 مليار درهم من الضرائب المباشرة، وعلى رأسها الضريبة على الشركات التي بلغت 49.9 مليار درهم، والضريبة على الدخل التي فاقت 39.9 مليار درهم، بينما سجلت الضرائب غير المباشرة حوالي 84.2 مليار درهم، معززة بأزيد من 56.8 مليار درهم من الضريبة على القيمة المضافة، و 27.3 مليار درهم من الرسم الداخلي على الاستهلاك، ضمنها 9.9 مليار درهم مداخيل بيع السجائر، وحوالي 15.7 ملايين درهم كمداخيل على رسم استهلاك المنتجات الطاقية.

المحافظة العقارية تدر على الدولة 240 مليارا في 2017



← أضافت الخزينة العامة للمملكة بأن الوكالة الوطنية للمحافظة العقارية درت على الدولة 2.4 ملايين درهم نهاية السنة الماضية، مسجلة ارتفاعاً ملحوظاً مقارنة مع أرقام سنة 2016.

وجاءت إيرادات المحافظة العقارية أكبر من سنة 2016، حين سجلت 1.5 ملايين درهم، وأكبر من توقعات الحكومة في قانون مالية 2017 التي لم تتجاوز ملياري درهم.

وحسب الأرقام الإحصائية المؤقتة التي نشرتها الخزينة العامة للمملكة، فقد بلغت إيرادات مجموع شركات الدولة ما مجموعه 8.2 مليارات درهم نهاية سنة 2017، مقابل 8 مليارات درهم نهاية 2016.

وأظهرت الأرقام أن إيرادات المحافظة العقارية تجاوزت المجمع الشريف للفوسفاط، الذي كان قد احتل المرتبة الأولى سنة 2016 بإيرادات بلغت ملياري درهم، مقابل تسجل المحافظة العقارية في تلك السنة 1.5 مليار درهم.

وتنشط بالوكالة الوطنية للمحافظة العقارية مهمة تحفيظ الأملاك العقارية والمسح العقاري والخرائطية، حيث يصل زبناؤها سنوياً حوالي 2.5 مليون، وتنتج 315.000 رسم عقاري و1.2

مجموعه 250 مليون درهم، إلى جانب مكتب الصرف الذي بلغت إيراداته ما مجموعه 220 مليون درهم.

وحسب الأرقام نفسها، فإن الصندوق الخاص بمنح دول التعاون الخليجي سجل نهاية السنة الماضية ما مجموعه 9.5 مليارات درهم، مقابل 7.2 مليارات درهم نهاية سنة 2016.

بـ1.3 مليار درهم، والمكتب الوطني للمطارات بـ600 مليون درهم، في حين بلغت مساهمة بنك المغرب ما قدره 556 مليون درهم نهاية سنة 2017، مقابل 434 مليون درهم سنة 2016. أما مازوك مرسى فبلغت إيراداتها على الخزينة حوالي 299 مليون درهم. وسجلت إيرادات مجموعة العمران ضمن مساهمتها في خزينة الدولة ما

مليون شهادة عقارية بمعدل سنوي، ويتجلى من أرقام الخزينة، التي أصدرتها الشهر الجاري، أن إيرادات الدولة من الشركات العمومية ارتفعت بـ2.2 في المائة، بما قدره 175 مليون درهم.

أما شركة اتصالات المغرب فقد بلغت إيراداتها على خزينة المملكة ما مجموعه 1.4 مليار درهم، والمجمع الشريف للفوسفاط

عجز الميزانية يستقر في 37 مليارا خلال 2017

أفادت الخزينة العامة للمملكة، بأن وضعية التحويلات وموارد الخزينة أفضت إلى تسجيل عجز في الميزانية بلغ 37,6 مليار درهم في نهاية 2017، مقابل 42,3 مليار درهم في السنة التي قبلها. وأبرزت الخزينة العامة للمملكة، في نشرتها الشهرية لإحصاءات المالية العمومية لشهر دجنبر 2017، أن المداخيل العادية حققت ارتفاعا بـ5,6 في المائة لتبلغ 222,7 مليار درهم في نهاية 2017، بينما ارتفعت نفقات الميزانية العامة بـ6,3 في المائة لتصل إلى 318,5 مليار درهم. وأوضحت النشرة أن هذا الارتفاع في المداخيل العادية يرجع إلى ارتفاع الضرائب المباشرة بنسبة 8,1 في المائة والضرائب غير المباشرة بنسبة 6,7 في المائة والمداخيل غير الضريبية بنسبة 1,5 في المائة، مقرونة بانخفاض الرسوم الجمركية بنسبة 5,1 في المائة وحقوق التسجيل والتنبر بنسبة 1 في المائة. وبخصوص نفقات الميزانية العامة، عزت الخزينة العامة ارتفاعها إلى زيادة نفقات التسيير بـ1,9 في المائة، وتحويلات الدين المدرج في الميزانية بـ16,9 في المائة، ونفقات الاستثمار بـ8,6 في المائة.



376 مليارا عجز للميزانية نهاية 2017

ارتفاع نفقات الميزانية العامة بـ6,3 في المائة إلى 318,5 مليار درهم

← بلغ عجز الميزانية عند نهاية السنة الأخيرة 37,6 مليار درهم أو ما يعادل 376 مليار سنتيم وذلك بسبب و ضعية التحمل و موارد الخزينة وأفاد مصدر موثوق ، بأن وضعية التحملات وموارد الخزينة أفضت إلى تسجيل عجز في الميزانية بلغ 37,6 مليار درهم في نهاية 2017، و على الرغم من أن هذا العجز تراجع من إجمالي بلغ 42,3 مليار درهم في سنة 2016، أبرزت الخزينة العامة للمملكة، التابعة لوزارة الاقتصاد والمالية في نشرتها الشهرية لإحصاءات المالية العمومية لشهر دجنبر 2017، أن المداخيل العادية حققت ارتفاعا بـ5,6 في المائة لتبلغ 222,7 مليار درهم في نهاية 2017، بينما ارتفعت نفقات الميزانية العامة بـ6,3 في المائة لتصل إلى 318,5

مليار درهم. وأوضحت النشرة أن هذا الارتفاع في المداخيل العادية يرجع إلى ارتفاع الضرائب المباشرة بنسبة 8,1 في المائة والضرائب غير المباشرة بنسبة 6,7 في المائة والمداخيل غير الضريبية بنسبة 1,5 في المائة، مقرونة بانخفاض الرسوم الجمركية بنسبة 5,1 في المائة وحقوق التسجيل والتبر بنسبة 1 في المائة. وبخصوص نفقات الميزانية العامة، عزت الخزينة العامة ارتفاعها إلى زيادة نفقات التسيير بـ1,9 في المائة، وتحملات الدين المدرج في الميزانية بـ16,9 في المائة، ونفقات الاستثمار بـ8,6 في المائة. وأضاف المصدر ذاته أن ارتفاع حملات الدين المدرج في الميزانية يعزى، بالأساس، إلى ارتفاع بنسبة 30,2 في المائة لسداد الدين الأساسي (6, 44 مليار درهم مقابل 34,3 مليار

درهم) وانخفاض الفوائد المترتبة على الدين بنسبة 0,1 في المائة (26,72 مليار درهم مقابل 26,74 مليار درهم). وأشارت الخزينة العامة للمملكة إلى أنه في نهاية 2017، ارتفعت التزامات النفقات، بما فيها تلك غير الخاضعة لتأشيرة الالتزام المسبقة، إلى 435 مليار درهم، وهو ما يمثل 83 في المائة من المعدل الإجمالي للالتزام مقابل 81 في المائة نهاية دجنبر 2016. وأبرزت أن مداخل الحسابات الخاصة للخزينة بلغت 91,5 مليار درهم، ما يعادل 117,6 في المائة من توقعات قانون المالية، مسجلة أن هذه المداخل تأخذ بعين الاعتبار التحويلات المتوصل بها من التحملات المشتركة للميزانية العامة للاستثمار بالنسبة لـ15,2 مليار درهم، وعائدات قدرها 9,5 مليار درهم في إطار هبات قدمتها دول الخليج.

وفي ما يتعلق بنفقات الحسابات الخاصة للخزينة فقد بلغت 78,4 مليار درهم، ما يعادل 110,9 في المائة من توقعات قانون المالية وتهم حسابات الاعتمادات الخاصة بالنسبة لـ64,9 مليار درهم ، وذلك حسب الخزينة التي أوضحت أن رصيد مجموع الحسابات الخاصة للخزينة ارتفع إلى 13,2 مليار درهم.

وعلى مستوى مداخل مصالح الدولة التي تسيير بشكل مستقل، فقد بلغت 3,3 مليار درهم، مقابل 4,1 مليار درهم في متم شهر دجنبر 2016، بانخفاض بنسبة 18 في المائة، تضيف النشرة التي أشارت إلى أنه في نهاية 2017 بلغت المصاريف 2,9 مليار درهم مقابل 3,6 مليار درهم سنة قبل ذلك، أي بانخفاض نسبته 19,3 في المائة.

عجز الميزانية بلغ 37,6 مليار درهم نهاية 2017



الأخبار

الدين المدرج في الميزانية بـ16,9 في المائة، ونفقات الاستثمار بـ8,6 في المائة. وأضاف المصدر ذاته أن ارتفاع تحملات الدين المدرج في الميزانية يعزى، بالأساس، إلى ارتفاع بنسبة 30,2 في المائة لسداد الدين الأساسي (6,44 مليار درهم مقابل 34,3 مليار درهم) وانخفاض الفوائد المترتبة على الدين بنسبة 0,1 في المائة (26,72 مليار درهم مقابل 26,74 مليار درهم). وأشارت الخزينة العامة للمملكة إلى أنه في نهاية 2017، ارتفعت التزامات النفقات، بما فيها تلك غير الخاضعة لتأشيرة الالتزام المسبقة، إلى 435 مليار درهم، وهو ما يمثل 83 في المائة من المعدل الإجمالي للالتزام مقابل 81 في المائة نهاية دجنبر 2016. وأبرزت أن مداخل الحسابات الخاصة للخزينة بلغت 91,5 مليار درهم، ما يعادل 117,6 في المائة من توقعات قانون المالية، مسجلة أن هذه المداخل تأخذ بعين الاعتبار التحويلات المتوصل بها من التحملات المشتركة للميزانية العامة للاستثمار بالنسبة لـ15,2 مليار درهم، وعائدات قدرها 9,5 مليار درهم في إطار هبات قدمتها دول الخليج.

أفادت الخزينة العامة للمملكة، التابعة لوزارة الاقتصاد والمالية، بأن وضعية التحملات وموارد الخزينة أفضت إلى تسجيل عجز في الميزانية بلغ 37,6 مليار درهم في نهاية 2017، مقابل 42,3 مليار درهم في السنة التي قبلها. وأبرزت الخزينة العامة للمملكة، في نشرتها الشهرية لإحصاءات المالية العمومية لشهر دجنبر 2017، أن المداخل العادية حققت ارتفاعا بـ5,6 في المائة لتبلغ 222,7 مليار درهم في نهاية 2017، بينما ارتفعت نفقات الميزانية العامة بـ6,3 في المائة لتصل إلى 318,5 مليار درهم. وأوضحت النشرة أن هذا الارتفاع في المداخل العادية يرجع إلى ارتفاع الضرائب المباشرة بنسبة 8,1 في المائة والضرائب غير المباشرة بنسبة 6,7 في المائة والمداخل غير الضريبية بنسبة 1,5 في المائة، مقرونة بانخفاض الرسوم الجمركية بنسبة 5,1 في المائة وحقوق التسجيل والتنبر بنسبة 1 في المائة. وبخصوص نفقات الميزانية العامة، عزت الخزينة العامة ارتفاعها إلى زيادة نفقات التسيير بـ1,9 في المائة، وتحملات

قالوا



فواز الدين
بنسودة الخازن
العام للمملكة

أفادت الخزينة العامة للمملكة، التابعة لوزارة الاقتصاد والمالية، بأن وضعية التحويلات وموارد الخزينة أفضت إلى تسجيل عجز في الميزانية بلغ 37,6 مليار درهم في نهاية 2017، مقابل 42,3 مليار درهم في السنة التي قبلها. وأبرزت الخزينة العامة للمملكة، في نشرتها الشهرية لإحصاءات المالية العمومية لشهر دجنبر 2017، أن المداخيل العادية حققت ارتفاعا بـ5,6 في المائة لتبلغ 222,7 مليار درهم في نهاية 2017، بينما ارتفعت نفقات الميزانية العامة بـ6,3 في المائة لتصل إلى 318,5 مليار درهم. وأوضحت النشرة أن هذا الارتفاع في المداخيل العادية يرجع إلى ارتفاع الضرائب المباشرة بنسبة 8,1 في المائة والضرائب غير المباشرة بنسبة 6,7 في المائة والمداخيل غير الضريبية بنسبة 1,5 في المائة، مقرونة بانخفاض الرسوم الجمركية بنسبة 5,1 في المائة وحقوق التسجيل والتنبر بنسبة 1 في المائة. وبخصوص نفقات الميزانية العامة، عزت الخزينة العامة ارتفاعها إلى زيادة نفقات التسيير بـ1,9 في المائة، وتحويلات الدين المدرج في الميزانية بـ16,9 في المائة، ونفقات الاستثمار بـ8,6 في المائة.

المحافظة العقارية تنعش الخزينة بـ2.4 ملايين درهم



هسبريس - يوسف لخضر

أفادت الخزينة العامة للمملكة بأن الوكالة الوطنية للمحافظة العقارية درت على الدولة 2.4 ملايين درهم نهاية السنة الماضية، مسجلةً ارتفاعاً ملحوظاً مقارنة مع أرقام سنة 2016.

وجاءت إيرادات المحافظة العقارية أكبر من سنة 2016، حين سجلت 1.5 ملايين درهم، وأكبر من توقعات الحكومة في قانون مالية 2017 التي لم تتجاوز ملياري درهم.

وحسب الأرقام الإحصائية المؤقتة التي نشرتها الخزينة العامة للمملكة، فقد بلغت إيرادات مجموع شركات الدولة ما مجموعه 8.2 مليارات درهم نهاية سنة 2017، مقابل 8 مليارات درهم نهاية 2016.

وأظهرت الأرقام أن إيرادات المحافظة العقارية تجاوزت المجمع الشريف للفوسفاط، الذي كان قد احتل المرتبة الأولى سنة 2016 بإيرادات بلغت ملياري درهم، مقابل تسجيل المحافظة العقارية في تلك السنة 1.5 مليار درهم.

وتناط بالوكالة الوطنية للمحافظة العقارية مهمة تحفيظ الأملاك العقارية والمسح العقاري والخرائطية، حيث يصل زبناؤها سنوياً حوالي 2.5 مليون، وتنتج 315.000 رسم عقاري و 1.2 مليون شهادة عقارية بمعدل سنوي.

ويتجلى من أرقام الخزينة، التي أصدرتها الشهر الجاري، أن إيرادات الدولة من الشركات العمومية ارتفعت بـ2.2 في المائة، بما قدره 175 مليون درهم.

أما شركة اتصالات المغرب فقد بلغت إيراداتها على خزينة المملكة ما مجموعه 1.4 مليار درهم، والمجمع الشريف للفوسفاط بـ1.3 مليار درهم، والمكتب الوطني للمطارات بـ600 مليون درهم، في حين بلغت مساهمة بنك المغرب ما قدره 556 مليون درهم نهاية سنة 2017، مقابل 434 مليون درهم سنة 2016. أما ماروك مرسى فبلغت إيراداتها على الخزينة حوالي 299 مليون درهم. وسجلت إيرادات مجموعة العمران ضمن مساهمتها في خزينة الدولة ما مجموعه 250 مليون درهم، إلى جانب مكتب الصرف الذي بلغت إيراداته ما مجموعه 220 مليون درهم.

وحسب الأرقام نفسها، فإن الصندوق الخاص بمنح دول التعاون الخليجي سجل نهاية السنة الماضية ما مجموعه 9.5 مليارات درهم، مقابل 7.2 مليارات درهم نهاية سنة 2016.